

Traitement des plaintes internes

Les plaintes qui ont un rapport avec les services proposés par **Easypost** peuvent être signalées à l'entreprise :

- Par téléphone au Backoffice de **Easypost** via le numéro : 050/69.86.11
- Par courrier (nous assurons un traitement rapide de la plainte). La lettre doit être envoyée directement à l'adresse suivante :
EasyPost –distributiecentrum
à l'attention de Mme. Christel Reniers
Autobaan 2 C
8210 LOPPEM
- Par email : backoffice@easypost.org (à l'attention du services des plaintes)
- Sur le site internet de **Easypost** : www.easypost.org , d'où il est possible de remplir un **formulaire de plainte** via un lien.

Service de médiation pour le secteur postal :

Dans le cas où le client n'est **pas satisfait** de la réponse, du résultat de la plainte ou du suivi de cette plainte par le « Service des plaintes » de Easypost, **il peut sans frais se tourner vers le service de médiation pour le secteur postal.**

Adresse et données de contact :

Service de médiation pour le secteur postal
North gate II
Koning Albert II-laan 8 bus 4
1000 Brussel

Tel: 02/221.02.20
Fax: 02/221.02.44

Email : info@omps.be
Website : www.omps.be